

DEPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Lille

Canton de Templeuve

REPUBLIQUE FRANCAISE



MAIRIE DE MOUCHIN

59310

Tél. 03 20 79 60 11
contact@mairie-mouchin.fr

**Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire passé en
procédure adaptée passée en application des articles L2123-1 et R.2123-1
du code de la commande publique**

**OBJET : Fourniture de repas pour la restauration scolaire du 1^{er} septembre 2019 au 7
aout 2020**

A.E

ACTE D'ENGAGEMENT

D.C.E

Dossier de Consultation des Entreprises

Commune de MOUCHIN

Mairie, 124 route de Saint Amand, 59310 MOUCHIN – Tel : 03.20.79.60.11

Mail : contact@mairie-mouchin.fr

SOMMAIRE

CARACTERISTIQUES GENERALES	3
ACTE D'ENGAGEMENT	4
ARTICLE 1 – CONTRACTANT	4
ARTICLE 2 – PRIX	5
ARTICLE 3 – DELAIS	5
ARTICLE 4 – PAIEMENT	6

CARACTERISTIQUES GENERALES

Lieu d'exécution des prestations : Foyer Rural, 85 route de Saint Amand – 59310 MOUCHIN

Nature des prestations :

Fourniture et service de repas en liaison froide pour la restauration scolaire sur la commune de MOUCHIN

Marché passé en procédure adaptée en application de l'article R.2123-1 du code de la commande publique selon la technique de l'achat accord cadre à bons de commande

Commune de Mouchin
124 route de Saint Amand
59310 MOUCHIN
Tel : 03.20.79.60.11
Courriel : contact@mairie-mouchin.fr

Pouvoir adjudicateur : Monsieur le Maire de Mouchin

Ordonnateur : Monsieur le Maire de Mouchin

Comptable public assignataire des paiements : Monsieur le receveur – Trésorerie de Templeuve en Pévèle

REMISE DES OFFRES :

- Date de validité : 120 jours à compter de la date limite de réponse
- Réception des offres : par voie dématérialisée via la plateforme www.marchespublics596280.fr
- Date et heure limite de réception des candidatures et des offres : **jeudi 8 aout 2019 à 16h30**

ARTICLE 1 – CONTRACTANT

Je soussigné(e),

NOM, PRENOM et QUALITE :

- **(Si le contractant est seul propriétaire de l'entreprise, la formule ci-après est à utiliser)**

Agissant en mon nom personnel,

Domicilié à (adresse complète) :

Tel : _____

Fax : _____

- **(Si le contractant représente une société, la formule ci-après est à utiliser)**

Agissant au nom et pour le compte de la Société (1):

Ayant son siège social à :

Tel : _____

Fax : _____

- **Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E :**
- **Numéro d'identité de l'établissement (SIRET):**
- **Code d'activité économique principal (APE) :**
- **Numéro d'inscription au registre du commerce (2) :**

(1) Intitulé complet et forme juridique de la société

(2) Remplacer, s'il y a lieu, « registre du commerce » par « répertoire des métiers »

Après avoir pris connaissance du Cahier des Charges du présent marché et des documents qui y sont mentionnés.

Et après avoir établi la déclaration du candidat et fourni les attestations, déclarations et les certificats visés dans le décret du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics et pris connaissance des sanctions prévues en cas d'inexactitude des renseignements fournis

M'ENGAGE, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter sans réserve les prestations relatives au présent marché dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de CENT VINGT JOURS (120 jours) à compter de la date de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

ARTICLE 2 – PRIX

Le marché est conclu à prix ferme et unitaire pour la fourniture des repas scolaires.

Le prix indiqué par le candidat s'entend pour toute la durée du présent marché.

Prix unitaire des différents repas :

	Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC
REPAS MATERNELLE		
REPAS PRIMAIRE		

L'offre peut être explicitée dans une note à joindre en annexe au présent acte d'engagement, en cas de différence entre l'offre reprise au présent tableau et l'offre développée dans la note annexe, seule les prix contenus au présent tableau feront foi entre les parties.

Les prix sont fermes et non révisables durant la période annuelle d'exécution du marché, ils sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, ou autres.

ARTICLE 3 – DELAIS

Le marché est conclu pour une année scolaire soit du 02 septembre 2019 au 7 août 2020. Il est renouvelable par période annuelle par tacite reconduction dans la limite de deux fois maximum.

En cas de non renouvellement, le pouvoir adjudicateur informera le prestataire par LRAR au plus tard deux mois avant le démarrage d'une nouvelle année scolaire (soit le 01 juillet).

Le titulaire du marché s'engage à ne jamais interrompre le service pour cause de congés jusque-là fin contractuelle du marché.

ARTICLE 4 – PAIEMENT

La COMMUNE DE MOUCHIN se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte du titulaire du présent marché. Les références du compte bancaire à créditer sont les suivantes :

Domiciliation :

Code Banque : Code Guichet :

Numéro de Compte : Clé :
(joindre un RIB ou un RIP)

FAIT EN UN SEUL ORIGINAL

A Le

Mentions manuscrites :

"lu et approuvé"

(signature du candidat et cachet de la société)

Acceptation de l'offre par la commune de MOUCHIN

Est acceptée la présente offre
Pour valoir acte d'engagement

A MOUCHIN, le

Le Maire
Christian DEVAUX
Signature et Cachet

Le représentant légal cité ci-dessus certifie que la date d'effet du présent marché est fixée au jour de sa notification valant ordre de service.

Date d'effet du marché

L'acceptation de l'offre a été notifiée à la Société le :

Reçu notification valant ordre de service le :

Signature et Cachet de la société :

Le responsable légal du pouvoir adjudicateur certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.